

Défis et aspirations de la jeunesse Eeyou

Tania Larivière

Number 815, Winter 2021–2022

La jeunesse qu'on exclut

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/97422ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Larivière, T. (2021). Défis et aspirations de la jeunesse Eeyou. *Relations*, (815), 26–28.

DÉFIS ET ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE EYYOU

Tania Larivière

La jeunesse autochtone au Québec et au Canada est extrêmement dynamique et en plein essor : dans les réserves et communautés, elle représente bien souvent la majorité de la population. Elle n'en demeure pas moins confrontée à d'importants défis et contraintes, dans un contexte où les conséquences du colonialisme se font toujours sentir. Pour en avoir un aperçu, nous avons demandé à Tania Larivière, chargée de projets spéciaux au Conseil des jeunes de la nation crie, de nous décrire la réalité des jeunes de sa génération qui habitent Eeyou-Istchee — le territoire crie — et les solutions qu'ils et elles mettent de l'avant pour affronter l'avenir en dépassant les différentes formes d'exclusion.

Avant d'aller plus loin, si on s'intéresse aux jeunes Autochtones, il faut savoir à quel point leur lieu d'origine influence les défis auxquels ils et elles font face et la manière de les aborder. Selon qu'on vive en réserve ou en communauté, en milieu urbain (comme à Val-d'Or, Chibougamau ou même Joliette) ou dans les grands centres (comme Montréal et Québec), il s'agit de trois réalités très différentes pour les jeunes Autochtones; des réalités qui, bien souvent, se vivent en vase clos, déconnectées les unes des autres. La manière d'aborder les enjeux y est aussi très différente. En tant qu'Algonquine de Val-d'Or qui a grandi en territoire crie, à Oujé, et qui a fait ses études universitaires à Québec, j'ai un pied dans ces différents mondes, ce qui me permet de faire des liens mais aussi de comprendre et de rendre compte de la réalité des jeunes qui vivent dans les communautés.

Ensuite, une autre précision me semble importante avant d'aller plus loin : il faut rappeler que la nation crie est elle-même un cas à part par rapport aux autres Premières Nations du Québec. C'est en partie lié au fait qu'on y parle davantage anglais, mais aussi en raison de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, qui nous confère une structure de gouvernement différente de celle de la plupart des autres nations, n'étant pas soumise à la Loi sur les Indiens. Il faut en tenir compte lorsqu'on se compare aux autres.

Malgré ces distinctions, je constate beaucoup de similarités en ce qui concerne les

grands enjeux qui touchent les jeunes. Parmi ceux-ci, il y a d'abord l'éducation. En réserve, les écoles n'arrivent pas toujours à offrir le même niveau qu'ailleurs. Les cours de mathématiques ou de sciences avancées, par exemple, ne sont pas toujours disponibles. Les jeunes qui vont poursuivre des études postsecondaires dans les grands centres urbains partent donc désavantagés par rapport à leurs pairs. C'est oublier le fait que si le cursus est certes un peu adapté à la culture crie, le cadre scolaire, lui, ne l'est pas forcément. Apprendre dans une salle de classe une culture qui se vit en grande partie sur le territoire est un peu contradictoire. Se plier aux structures scolaires tout en respectant les nôtres ne se fait pas aisément.

Tout cela et bien d'autres facteurs a donc un effet sur la persévérance scolaire. Ce n'est pas la capacité des jeunes qui fait défaut : il y a un énorme potentiel, mais ce cadre n'est pas toujours très stimulant et plusieurs sont rapidement démotivés. Et ce, pas uniquement dans les filières qui mènent aux études postsecondaires : c'est aussi le cas dans nos programmes de diplômés d'études professionnelles (DEP), qui sont tout aussi importants pour le développement de nos communautés.

Surtout, le décrochage scolaire n'est pas sans lien avec d'autres défis, en particulier celui de la surpopulation des logements, qui est commun à presque toutes les communautés autochtones. En effet, il n'est pas rare de voir des familles de 12 personnes habiter la même maison (avec la mère, la grand-mère, les petits-enfants, etc.). Or, qu'il s'agisse de logements sociaux offerts par les conseils de bande ou d'habitations privées, leur construction est plus compliquée et moins rapide dans nos communautés qu'ailleurs, par manque d'accès aux ressources et surtout à la main-d'œuvre. D'où l'importance de former des gens comme des électriciens, des charpentiers, etc., dans nos programmes de DEP. L'enjeu de la formation et de garder les jeunes sur les bancs d'école est donc crucial à plusieurs niveaux si on souhaite briser différents cycles d'exclusion qui s'alimentent mutuellement.

Car les logements surpeuplés, le faible niveau d'éducation et aussi le manque d'activités pour les jeunes (à part le hockey, mais ce n'est pas pour tout le monde!) ne sont pas sans lien avec les problèmes d'abus d'alcool et de drogue qui affectent nos communautés. Pour tenter d'y remédier, que ce soit à travers la structure du Conseil jeunesse de la nation crie (CJNC) ou non, il y a beaucoup de jeunes chefs de bande et de conseillers locaux qui essaient de mettre sur pied des programmations pour les jeunes, des événements, des ateliers, etc., pour les intéresser et les garder occupés de manière plus constructive. Mais comme les problèmes de consommation seront toujours là, on commence aussi à parler de plus en plus de réduction des méfaits plutôt que de

lutte contre les drogues — une approche qui ne fait qu'accroître la judiciarisation des jeunes, déjà plus élevée que la moyenne dans les communautés autochtones.

Dans un esprit similaire, il y a dans toutes les communautés une salle de cour qui prévoit différentes approches traditionnelles de guérison basées sur le territoire, qui permettent de ramener aux sources les personnes judiciarisées, dans des campements ou des retraites de 21 jours sur le territoire, par exemple. Il y a des suivis un peu plus humains qui tiennent davantage compte du contexte et qui cherchent des moyens de réhabilitation qui sont adaptés culturellement. C'est une de nos belles réussites, qui montre par ailleurs qu'il existe chez les jeunes une grande volonté de se réappropriier la culture traditionnelle.

Surtout, le décrochage scolaire n'est pas sans lien avec d'autres défis, en particulier celui de la surpopulation des logements, qui est commun à presque toutes les communautés autochtones.

Il y a en effet une grande demande pour différentes activités sur le territoire, comme les expéditions en canot, en raquettes, le séchage et le fumage des poissons, etc. Pour mettre en place ces activités, au CJNC, on travaille beaucoup avec les aînés bien sûr, mais les jeunes aujourd'hui ont aussi les compétences et l'expertise requises pour transmettre ces savoirs. Pour donner un exemple, à Eastmain, les jeunes qui s'occupent du programme de pêche ont tous moins de 30 ans et savent tout ce qu'il faut savoir en la matière. Malheureusement, ce rôle de transmission culturelle n'est pas assez reconnu : on a encore l'idée que les experts, ce sont les aînés. Il faut reconnaître ce rôle et arrêter de romantiser la vie d'avant, qui était une vie très difficile même si on était plus près de la nature.

Il est vrai cependant que les temps ont changé extrêmement vite. L'arrivée d'Internet, des nouvelles technologies et même des motoneiges est très récente dans notre histoire. Ce nouveau contexte demande beaucoup d'ajustements et entraîne d'importantes remises en question, en particulier chez les jeunes qui se posent beaucoup de questions sur ce qui est « authentique » ou pas dans leurs pratiques. Ces questionnements affectent directement l'identité, l'appartenance, et ont un effet déterminant sur ce qu'on veut pour le présent et pour l'avenir. Malgré tout, avec notre génération vient une certaine prise de conscience qu'on arrive à maintenir notre identité même si on doit s'adapter à la nouvelle réalité. Sans nier le passé, il faut maintenant composer avec le contexte actuel.



Ce nouvel élan n'est pas étranger aux excuses officielles du gouvernement canadien, à la Commission de vérité et réconciliation et, avant elle, à la Commission royale sur les peuples autochtones, en 1991. Ces événements ont entre autres permis d'ouvrir la discussion sur le traumatisme des pensionnats. Accepter que cela fait partie de notre histoire nous permet de savoir comment envisager l'avenir et de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans nos interactions avec les différents paliers de gouvernement, les institutions et le monde extérieur. On comprend mieux certains réflexes de repli sur nous-mêmes, par exemple. On commence ainsi à avoir plus d'ouverture à parler des enjeux, à vouloir éduquer les gens qui sont autour de nous – incluant les allochtones – à propos de notre histoire, etc. On commence aussi à élever davantage la voix devant les injustices.

Avec notre génération vient une certaine prise de conscience qu'on arrive à maintenir notre identité même si on doit s'adapter à la nouvelle réalité.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont importants, mais la nouvelle génération en est consciente à bien des égards et saura y faire face, en sachant que nos héritages culturels, linguistiques, mais aussi politiques devront être adaptés pour pouvoir se transmettre. Elle pourra aussi compter sur le poids du nombre, car la moitié de la population crie à moins de 24 ans. C'est toute cette génération qui devra entre autres se charger de la renégociation de la Convention de la Baie-James, qui sera inévitable dans une trentaine d'années, notamment en raison de la forte croissance de la population, des effets des changements climatiques, etc. Il faudra lui faire confiance, même s'il y aura sans doute des désaccords et des tensions. N'oublions pas, aussi, que Billy Diamond n'avait que 24 ans lorsqu'il a négocié la Convention de la Baie-James pour les Cris.

Propos recueillis par Emiliano Arpin-Simonetti

PASSER DU CONTRÔLE À L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MARGINALISÉS

Céline Bellot

L'auteure est professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal et directrice de l'Observatoire des profilages

Depuis quelques décennies, l'allongement de la jeunesse comme temps de la vie s'est accompagné de logiques de protection comme le maintien dans le domicile familial et la prolongation des études, mais il offre également une plus grande possibilité de réaliser des expérimentations sociales, politiques, culturelles et identitaires. Toutefois, tous les jeunes ne bénéficient pas de ce contexte et des conditions de vie permettant ce genre d'explorations en lien avec leur devenir. Au contraire, les inégalités se creusent lorsqu'il s'agit de transiter vers une vie d'adulte autonome, et encore plus depuis le début de la pandémie de COVID-19. Ainsi, paradoxalement, ce sont les jeunes les plus précaires – ceux et celles dont les conditions de vie pendant l'enfance les ont amenés à vivre des difficultés personnelles, familiales et scolaires qui peuvent se poursuivre bien au-delà de la majorité – qui sont davantage soumis aux injonctions d'une autonomie rapide en matière de logement, de revenus, etc. Ce sont aussi ces jeunes qui sont les plus susceptibles d'être pris en charge par des institutions contrôlantes, voire répressives.

Judiciarisation et précarisation des jeunes

Les données sur la judiciarisation des Premières Nations au Québec, par exemple, montrent que les personnes autochtones vivant en communauté sont de 5 à 6 fois plus judiciarisées que les personnes non autochtones, en particulier les jeunes de moins de 30 ans issus des communautés innues et algonquines¹. Le plus souvent, on reproche à ces jeunes des infractions relatives au non-respect de leurs conditions de probation et de libération – souvent inadaptées à leur contexte socioculturel et géographique. Ainsi, ce sont principalement des infractions liées à l'administration de la justice qui imposent à ces jeunes un parcours vers la vie adulte marqué par la surveillance des autorités policières et judiciaires, des allers-retours en prison et un allongement de leur période de probation. Ce cycle sans fin fabrique leur exclusion au-delà même des conditions générales de vie délétères auxquelles doivent faire face les Premières Nations en raison du poids de l'histoire coloniale qui se poursuit encore aujourd'hui.

Les jeunes Autochtones ne sont pas les seuls à vivre un passage à la vie adulte souvent soumis au contrôle judiciaire ;